

# LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT) POUR LES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES



## PROGRAMME

QCM de connaissances en début de session (plateforme e-learning)

### LE BLANCHIMENT, UNE RÉALITÉ

Les grandes tendances de la criminalité financière

### ÉTUDIER LE PANORAMA LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- I **Au niveau international**  
Rappel des acteurs et points de repères
- II **Au niveau européen**
  - a) Les acteurs clés
  - b) Les dernières directives, règlements et listes applicables
- III **Au niveau national**
  - a) Les acteurs
  - b) La transposition de la 6e directive
  - c) Les arrêtés et leurs implications opérationnelles.
  - d) Les principales obligations LCB-FT
  - e) Les concepts clés
  - f) Les conditions de déclaration de soupçon
  - g) L'impact du RGPD sur la gestion des données personnelles utilisée dans la lutte contre le blanchiment
- IV **Les enseignements de la jurisprudence**  
*ATELIER 1 : reconnaître un bénéficiaire effectif*

### CONNAÎTRE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES LCB-FT

- I Les risques et leur évaluation et le dispositif de maîtrise (DMR)
- II Échanges de pratiques

### ADAPTER SA VIGILANCE

- I Savoir analyser une situation
- II Savoir choisir son niveau de vigilance en fonction du niveau de risque  
*ATELIER 2 : connaître son client et la relation d'affaires*  
*ATELIER 3 : savoir reconnaître les situations à risque*

### TABLE RONDE : LE DISPOSITIF LCB-FT DANS L'ENTREPRISE

- I Rôles et responsabilités
- II Le processus de traitement d'un doute et de déclaration de soupçon
- III Échanges sur les difficultés rencontrées et les solutions possibles  
*ATELIER 4 : analyse des processus métiers de l'entreprise (crédit-bail, crédit consommation, cautionnement)*  
*Lister les obligations et les points de contrôle à mettre en place pour permettre une fluidité dans la relation client à distance, tout en maîtrisant les risques.*

QCM de connaissances en fin de session (plateforme e-learning)

## ANIMATION

- **André JACQUEMET** : Expert compliance et anti-blanchiment depuis 2003, co-concepteur du questionnaire QLB de l'ACPR.

## PUBLIC VISÉ

Tout collaborateur

## PRÉREQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes du blanchiment et le rôle des institutions financières
- Comprendre l'apport de la 5<sup>e</sup> directive anti-blanchiment
- Pouvoir réaliser sa cartographie des risques de blanchiment
- Savoir faire face à un risque de blanchiment
- Savoir positionner des points de contrôle pertinents

## DURÉE DATE & TARIF



7h



31 mars 2022  
16 novembre 2022



**Tarif adhérent**  
1320 € HT / participant  
**Non adhérent**  
1460 € HT / participant  
**Intra** : nous consulter

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposé théorique
- Échanges interactifs
- Mises en situation

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de diaporama, de tests interactifs, de supports de travail (décisions de sanction de la commission des sanctions de l'ACPR)